



# Transports et Logistique

UNCP

## Communiqué

NAO TRM :

### **TREMPIN VERS LA GALERE.**

Le mardi 19 décembre 2017 ont eu lieu les premières négociations salariales dans le secteur du transport routier de marchandises.

Pour la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP on ne peut pas dire que celles-ci ont été « honnête loyale et sincère ». En effet la partie patronale est venue avec des *propositions indécentes*, alors que la reprise économique est bien là et que le manque de conducteurs et autres salariés du transport se fait sentir fortement.

L'attractivité des métiers du transport passe d'abord par la reconnaissance professionnelle. Il ne suffit pas d'avoir sur le bulletin de paie « conducteur professionnel ». La Fédération Nationale des Transports de la Logistique FO/UNCP exige un véritable permis professionnel, une rémunération à la hauteur des exigences du métier conducteur routier, une reconnaissance par l'ensemble des acteurs de la chaîne du transport routier lui-même.

Les organisations patronales du secteur du transport routier sont bien loin de la réalité du terrain. En effet, la Fédération constate comme d'autres que les conducteurs routiers et autres professions du transport routier vont au plus offrant en matière de rémunération, en cette période de pénurie.

Les organisations patronales du transport routier offrent aux salariés du secteur **un tremplin vers la galère**. Si les salaires ne peuvent à eux seuls répondre à l'attractivité du secteur, ils en sont d'après une étude Manpower la première cause. Les OPs du TRM continuent de smicardiser les professions du secteur du transport routier avec leurs propositions indécentes qui de plus n'est pas linéaire.

Augmentations ouvrières : coefficient 118/120 plus 1,2 %. 128 plus 1 %. 138 plus 0,9 %. 150 plus 0,9 %.

Augmentation employée : coefficient 120/125 plus 1,2 %. 132.5/140 plus 1 %. 148.5 plus 0,9 %.

Augmentation maîtrise/cadres : 1 % un linéaire pour tous les coefficients.

Pour rappel, le SMIC horaire augmente de 1,24 % au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'inflation constatée à ce jour est du même niveau. Pour la FNTL FO/UNCP le minimum aurait été une première proposition à hauteur du SMIC et de l'inflation.

**Le TREMPIN VERS LA GALERE** proposée encore une fois par la partie patronale est bien loin de donner une image des métiers du transport attractive. La FNTL FO/UNCP exige rapidement que les OPs renvoient leur copie car les arguments donnés pendant cette pseudo négociation ne sont pas à la hauteur de l'attente légitime des salariés du transports.

Fait à Paris le 20 décembre 2017.

Le secrétaire général,  
Patrice CLOS.

